

SÉNAT

1^{re} SESSION ORDINAIRE DE 1964-1965

Annexe au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1964.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale (1), sur la proposition de loi, ADOPTÉE AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN QUATRIÈME LECTURE, tendant à modifier et à compléter le décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre les bailleurs et les locataires en ce qui concerne les baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal,

Par M. Jacques DELALANDE,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 19 décembre 1964. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 18 décembre 1964, page 2471, 2^e colonne.)

(1) Cette commission est composée de : MM. Raymond Bonnefous, président ; Pierre de La Gontrie, Marcel Prélot, Marcel Champeix, vice-présidents ; Gabriel Montpied, Etienne Rabouin, Georges Boulanger, secrétaires ; Abel-Durand, Paul Baratgin, Robert Bouvard, Robert Bruyneel, Robert Chevalier, Louis Courroy, Etienne Dailly, Jacques Delalande, Emile Dubois, Pierre Fastinger, André Fosset, Jean Geoffroy, Gustave Héon, Emile Hugues, Léon Jozeau-Marigné, Edouard Le Bellegou, Pierre Marcilhacy, Pierre-René Mathey, Marcel Molle, Louis Namy, Jean Nayrou, Guy Petit, Louis Talamoni, Fernand Verdeille, Robert Vignon, Joseph Voyant, Paul Wach, Modeste Zussy.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 1^{re} lecture : 927, 1015, 1020 et in-8° 246.
2^e lecture : 1139, 1168, 1221 et in-8° 283.
3^e lecture : 1262, 1265 et in-8° 310.
4^e lecture : 1293, 1294 et in-8° 315.

Sénat : 1^{re} lecture : 302 (1963-1964), 2 et in-8° 6 (1964-1965).
2^e lecture : 67, 99 et in-8° 42 (1964-1965).
3^e lecture : 117, 119 et in-8° 59 (1964-1965).
4^e lecture : 122 (1964-1965).